



TOGO



**Projet local d'appui à la sécurité alimentaire et  
nutritionnelle dans la Région des Plateaux (PLASAN)**

**Février 2024**

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
Acronymes .....	3
1. Justification .....	4
2. Analyse de la situation .....	4
3. Objectifs.....	5
4. Mesures de réalisation des objectifs.....	6
5. Groupe cible et nombre de bénéficiaires .....	6
6. Durabilité et/ou innovation .....	7
7. Assurance qualité du projet.....	7
8. Risques.....	7
9. Participation de ASAP .....	7
10. Matériels et équipement d'ASAP-Togo .....	8
13- Planning des activités.....	13
Annexe 2 : Quelques photos.....	14

## Acronymes

AE	:	Animateur Endogène
AVE	:	Auxiliaire Villageois d'Élevage
CVD	:	Comité Villageois de Développement
GIZ	:	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GVPR	:	Groupe des Vétérinaires Privés en clientèle Rurale
ICAT	:	Institut de Conseils et d'Appui Technique
MAEDR:		Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et du Développement Rural
MN	:	Maladie de Newcastle
OPA	:	Organisation de Producteurs Agricoles
PDCO	:	Patate Douce à Chair Orange
ProSecAl:		Programme Sécurité Alimentaire et nutritionnelle et renforcement de la résilience
ProCIV:		Projet Centre d'Innovation Vertes pour le secteur agroalimentaire
PTA	:	Poulailler Traditionnel Amélioré

## 1. Justification

Le projet local d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PLASAN), initié et mis en œuvre par l'Association pour le Soutien de l'Autopromotion Paysanne au Togo (ASAP-Togo) avec l'appui financier de la Fondation SINFONIA a accompagné 2 556 petits producteurs de 20 villages dans les préfectures de Moyen-Mono (2 communes) et de l'Ogou (1 commune) en 2023.

Les résultats obtenus à la fin du projet sont satisfaisants mais restent fragiles et l'engouement des producteurs pour le projet est très important. En se référant à la conclusion et aux recommandations dans le rapport d'activités de l'exercice 2023, on retient que le projet ne peut laisser d'impact que s'il est conduit sur 3 ans au moins (2023-2025).

Il s'avère donc nécessaire de reprendre les activités auprès des bénéficiaires sur au moins 03 campagnes pour renforcer les capacités des bénéficiaires en matière de production agricole durable et une bonne gestion des élevages. Ainsi, entre 2024 et 2026, l'équipe de mise en œuvre du projet mettra l'accent sur les actions suivantes :

- ✓ Suivi des activités des bénéficiaires conformément aux activités réalisées en 2023;
- ✓ Promotion de l'utilisation des semences écologiques issues des productions de l'exercice agricole 2023 au cours de 2024;
- ✓ Appui à l'immatriculation de 20 groupements agricoles parmi les groupements bénéficiaires des actions du projet.

L'accompagnement en 2024 pour maintenir la dynamique du projet dans les villages n'a été possible qu'avec l'appui du Rd Père Bernard, président de la Fondation.

Le projet PLASAN 2025 ne s'écartera pas des objectifs initiaux, ni des contraintes des populations, mieux il permettra de consolider les acquis obtenus et de renforcer l'organisation des producteurs à travers l'immatriculation des sociétés coopératives quand l'un des maillons faibles de nos communautés rurales est leurs organisations à la base. Une fois mieux structurées, ces sociétés coopératives peuvent entre autres : (i) défendre leurs intérêts, (ii) participer au dialogue avec le ministère de l'agriculture, (iii) rendre leurs coopératives capables de réaliser des activités économiques en vue d'augmenter durablement leurs revenus, et (iv) améliorer leur compétitivité sur le marché et saisir les opportunités qui s'offriront à elles dans l'avenir.

## 2. Analyse de la situation

Les principales productions agricoles au Togo sont traditionnellement les céréales (maïs, sorgho, mil, riz...), les légumineuses (niébé, soja, voandzou, haricot, arachide), le petit élevage (poulet, pintades, mouton, chèvre...). Ces productions proviennent généralement d'une seule exploitation dont les superficies se réduisent chaque année pour une double raison : la pression démographique et la dégradation des sols.

L'importante instabilité socio-politique que le pays a connue ces deux dernières décennies de même que l'absence de ressources financières extérieures liées à la suspension de la coopération avec l'Union Européenne a accentué le déficit d'accompagnement des dynamiques paysannes.

Les statistiques nutritionnelles dans le domaine de la nutrition dénotent une prédominance de la malnutrition chronique, l'insuffisance pondérale ainsi que la carence en fer, en vitamine A et en iode principalement chez les enfants, les adolescentes et les femmes.

Le Togo a connu une reprise économique assez stable ces dernières années, qui a cependant été fragilisée par la pandémie de COVID-19. La pandémie a eu un impact particulièrement non négligeable sur la disponibilité et la diversité des aliments. En plus, les changements climatiques ont

eu un impact majeur sur la production et la disponibilité des aliments : les saisons des pluies sont arrivées beaucoup plus tard en 2022 pour la troisième année consécutive (particulièrement dans le sud du pays).

Dans ce contexte le Togo renferme certaines communes rurales très affectées par la pauvreté y compris dans la région des Plateaux. Le phénomène de pauvreté s'est accentué ces dernières années avec la dégradation des sols et la baisse des productions agricoles et donc des revenus des paysans notamment depuis la crise sanitaire liée à la Covid 19. Au quotidien, cette pauvreté se manifeste par des indicateurs sociaux qui se dégradent chaque année : plus de 75% de la population rurale est considérée comme très pauvre, 5% des enfants sont émaciés, près d'un tiers ont un retard de croissance.

Ces diverses raisons justifient la rédaction du présent projet.

### **3. Objectifs**

En vue de contribuer à résoudre la problématique d'une « Un monde Sans Faim » dans les communes ciblées et face à ces difficultés, des initiatives existent pourtant soit à travers des actions que mènent les pouvoirs publics, soit à travers des organisations de la société civile togolaise plus ou moins avec l'appui des partenaires internationaux. Dans ce contexte, l'action a pour objectif de permettre directement à vingt villages de bénéficier de l'appui du projet dont les savoir-faire contribueront à améliorer la sécurité alimentaire de près de 2 500 personnes notamment des femmes.

A travers une série d'activités combinant des techniques améliorées de gestion intégrée de la fertilité des sols, d'association de cultures végétales, d'usage de variétés améliorées, de disponibilité de services de santé animale de proximité et de formation sur la gestion coopérative, l'action souhaite que les revenus des familles soient améliorés et partagés au profit d'un plus grand nombre de paysans et de paysannes.

Les bénéficiaires organisés bénéficieront des appuis de manière à dégager des surplus de productions pour la commercialisation organisée afin de faire face aux nombreux problèmes des ménages.

De manière concrète, le projet devra :

- ✓ Accompagner les petits producteurs et petites productrices dans leurs exploitations agricoles par des techniques de productions innovantes;
- ✓ Rendre disponibles dans les ménages agricoles des produits agricoles riches en vitamine A pour l'autoconsommation des ménages en vue d'améliorer l'état nutritionnel des femmes et de leurs enfants surtout;
- ✓ Apprendre aux ménages agricoles à mieux conserver les produits agricoles;
- ✓ Augmenter la productivité du petit élevage: le petit élevage est une activité essentielle dans ces familles car il produit des revenus additionnels, des protéines et du fumier pour la fabrication du compost.

Au terme de cette activité, il est attendu une amélioration de 50% des rendements en céréales, l'utilisation des semences améliorées sur la plupart des surfaces cultivées, la fabrication et l'utilisation du compost par des familles bénéficiaires, ainsi que l'amélioration des rations alimentaires.

#### **4. Mesures de réalisation des objectifs**

Afin d'atteindre les objectifs visés, la démarche à suivre consistera à :

- ✓ Identifier les villages bénéficiaires;
- ✓ Sensibiliser les producteurs des villes ciblées;
- ✓ Identifier les bénéficiaires du projet;
- ✓ Acquérir et distribuer les intrants agricoles;
- ✓ Mettre en place, conduire et évaluer des Champs Ecoles Agriculteurs (CEA);
- ✓ Appuyer la mise en place, la conduite et l'évaluation des champs individuels des bénéficiaires;
- ✓ Restituer les résultats en fin de campagne agricole au niveau des villages:
- ✓ Sensibiliser les villages à l'élevage traditionnel amélioré;
- ✓ Former les bénéficiaires sur les techniques de l'élevage traditionnel amélioré;
- ✓ Former les bénéficiaires sur la création et la gestion d'une coopérative agricole;
- ✓ Recenser les volailles dans tous les villages du projet en vue des soins divers;
- ✓ Recycler les techniciens et les animateurs endogènes (AE) sur la vaccination des volailles;
- ✓ Organiser une campagne de vaccination contre le pseudo peste aviaire ou la maladie de Newcastle (MN). Les activités d'appui au petit élevage se feront de concert avec les auxiliaires villageois d'élevage (AVE);
- ✓ Renforcer les organisations paysannes et les amener à obtenir leur immatriculation.

Le projet accompagnera les productrices et producteurs de soja, de maïs orange riche en vitamine A, de l'arachide.

Aussi le projet formera les bénéficiaires à la pratique de fabrication et l'utilisation du compost par les techniciens et les AE qui avaient déjà conduit les mêmes activités dans le cadre de signature de deux contrats que l'ONG ASAP-TOGO avait signés avec deux projets de la Coopération Allemande au Togo, à savoir :

- ✓ Le ProSecAI "Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Renforcement de la résilience" et
- ✓ Le ProCIV: Projet Centre d'Innovation Vertes pour le secteur agroalimentaire.

#### **5. Groupe cible et nombre de bénéficiaires**

Le projet se déroulera dans la région des Plateaux au Togo, notamment dans les préfectures du Moyen-Mono et de l'Ogou.

Il prendra en compte pour cette phase une vingtaine de villages. Ainsi, les localités couvertes par le projet s'étendront à un rayon de 15-20 km autour des chefs-lieux de communes bénéficiaires du projet. Les premiers villages retenus par le projet doivent être relativement accessibles afin de garantir un meilleur suivi des activités.

Au total vingt (20) villages dont six (06) dans la commune Ogou 4 ; sept (07) dans la commune de Moyen-Mono 1 et sept (07) dans la commune de Moyen-Mono 2 seront concernés par le projet.

Le groupe cible bénéficiaire que vise d'emblée l'action est le ménage rural à travers les femmes notamment mais aussi les jeunes des campagnes, les diplômés sans emploi et les retraités à faibles ressources. Les ménages sont constitués de 7 à 10 personnes dont deux tiers d'enfants. Ces familles ont pour seule source de revenus les productions agricoles surtout les céréales, le petit élevage.

L'appartenance à une organisation de producteurs agricoles (OPA) est vivement souhaitée. Ainsi, le projet pourra toucher au total : 2 500 personnes (125 bénéficiaires par village) émanant de groupements ou non. Les bénéficiaires directs seront identifiés ensemble avec les partenaires d'ASAP-Togo tels que : ICAT, Communes, Chefs de village, CVD,

Les bénéficiaires directs se mobiliseront pour participer aux activités d'accompagnement prévues dans le cadre du projet et auxquelles ils ont volontairement adhéré.

Aussi, leurs prises en charge dans le cadre des différentes activités (réunion publique de sensibilisation, participation aux rencontres hors des villages, déplacement pour dépôt et suivi de dossier, etc.) sont à leur entière charge.

## **6. Durabilité et/ou innovation**

La durabilité des résultats escomptés se fonde sur le choix des technologies éprouvées et l'appui des partenaires techniques dont les missions et l'expérience acquise de terrain en garantit la bonne fin. Les activités du projet seront mises en œuvre pendant une durée de 1 an (12 mois).

## **7. Assurance qualité du projet**

Le suivi et l'évaluation des activités et des résultats du projet se fera à trois niveaux :

- ✓ Un premier niveau de suivi sera constitué par l'équipe en charge de la mise en œuvre de l'action. Sur la base d'un plan d'action annuel, l'équipe vérifiera et s'assurera de la mise en œuvre effective des activités prévues. Cette activité sera sous la responsabilité de l'ONG ASAP-Togo qui fournira tous les trois mois dans un rapport, l'état d'avancement des travaux de même que l'exécution budgétaire conséquente. L'action enregistrera ainsi régulièrement le déroulement de sa mise en œuvre;
- ✓ Un deuxième niveau de suivi sera réalisé par un comité de suivi local (Communes, CVD, ICAT). Aussi les bénéficiaires s'acquitteront de cette tâche à travers l'évaluation villageoise qui se tiendra à la fin de la campagne agricole. Il est recommandé que le donateur assiste au comité de pilotage.
- ✓ Le troisième niveau de suivi est celui du donateur si possible dans sa mission générale de visite au programme.

D'une manière générale, le donateur sera destinataire de tous les rapports réalisés sur le déroulement et le suivi des activités de l'action.

## **8. Risques**

Les risques pouvant entraver la bonne exécution du projet seraient :

- ✓ Les calamités naturelles;
- ✓ Les pandémies comme le Covid-19;
- ✓ Les troubles socio-politiques.

## **9. Participation de ASAP**

L'ONG dispose d'un Conseil d'Administration de sept (07) membres et d'une coordination technique composée d'un directeur technique, d'un chargé de programme et d'un comptable.

ASAP-Togo mettra à contribution ses experts techniques pour l'exécution des missions pour l'atteinte des résultats escomptés.

### **10. Matériels et équipement d'ASAP-Togo**

Du point de vue infrastructure, ASAP-Togo est en location dans deux bâtiments très modestes (1 à Kpekplémé, siège social et 1 à Hihéatro). L'ONG dispose de quelques outils informatiques nécessaires au rapportage dont : 02 laptop, 01 ordinateur de bureau, 01 imprimante et 01 projecteur.

Le parc motorisé est composé d'un (01) véhicule de terrain, de huit (08) motocyclettes affectées aux techniciens.

## 11. RESULTAT DES ACTIVITES DE L'EXERCICE 2023

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats obtenus de la mise en œuvre du projet en 2023

Rubrique	Résultats		Nombre de bénéficiaires			Commentaires
	Attendus	Obtenus	Prévu	Touché	Homme	
Réunion de mise en œuvre	02	02	12	12	10	Au cours de ces réunions il est revu les cahiers de charges et les calendriers de travail.
	20	20	100	96	85	Il s'agit de réunion en démarrage du projet afin d'expliquer aux responsables locaux (chefs traditionnels, CVD et leaders communautaires), la philosophie du projet. 20 villages ciblés, 96 personnes touchés dont 11 femmes soit un taux de réalisation de 96%.
Identification des villages bénéficiaires	20	20	2 500	2 556	425	20 villages sont retenus soit un taux de réalisation de 100%
Réunion de sensibilisation des producteurs	20	20				Tous les villages prévus ont été touchés par le projet, soit 100%
Choix des bénéficiaires du projet	2 500	2 556	2 500	2 556	425	2 556 bénéficiaires ont été retenus soit une augmentation de 56 personnes.
Acquisition/ intrants	6 250 Kg	5769 Kg	2 500	2 556	425	6 250 Kg de maïs orange et 100 kg de soja étaient prévus, mais avec l'augmentation du prix au kg des semences par le réseau des semenciers, on a pu acquérir, 5769 Kg de maïs orange et 80 kg de soja pour les bénéficiaires.

	Engrais minéraux	750 kg	750 kg	20	2 500	2 500	20	2 556	20	2 556	1 012	2 556	20	2 556	20	2 556	1 727	80	00	Tous les 750 Kg d'engrais dont 500 Kg NPK <sub>15,15,15</sub> et 250 kg d'urée sont mis à la disposition des producteurs des CEA à raison 25 kg de NPK <sub>15,15,15</sub> et 12,5 Kg d'urée pour chaque CEA.
Transport/ intrants	distribution des	20	20	20	2 500	2 500	20	2 556	20	2 556	1 012	2 556	20	2 556	20	2 556	1 727	80	425	Toute la quantité de semences certifiées (5 849 kg) et d'engrais minéraux (750 kg) a été livrée aux bénéficiaires dans les 20 villages du projet
Effort de fertilisation (appui des bénéficiaires pour l'acquisition d'engrais)		2 500	2 556	2 500	2 500	2 500	2 500	2 556	2 500	2 500	1 012	2 556	2 500	2 500	2 500	2 500	1 727	80	425	Pour cette campagne près de la moitié seulement des bénéficiaires (1012) ont pu utiliser des engrais minéraux (18,95t de NPK <sub>15,15,15</sub> et 9,65 t d'urée), soit en moyenne 28,26 kg par bénéficiaire.
Appui à la mise en place/conduite/évaluation des CEA		20	20	20	2 500	2 500	20	2 556	20	2 556	1 727	2 556	20	2 556	20	2 556	1 727	80	80	- Tous les CEA mais orange et soja ont été installés soit un taux de 100%. - Sur les 2 556 bénéficiaires prévus, 1 727 ont participé aux activités d'installation des CEA mais orange soit un taux de 67,56% de participation et 1339 bénéficiaires pour le soja.( soit 52,38%)

## 12- Budget estimatif

N°	Désignation	Unité	Nb UO	CU	Montant (F CFA)	Contribution bénéficiaires	Apport de TONG	Montant sollicité	Observations
1	Tenu des renions de sensibilisation au niveau des villages et des communes				760 000	0	760 000	0	Rappel des objectifs du projet aux populations et les autorités locales
	Déplacement des acteurs dans 20 villages	litre	800	700	560 000	0	560 000	0	
	Prise en charge des techniciens animateurs lors des rencontres	HJ	20	10 000	200 000	0	200 000	0	
2	Equipement des Animateurs endogènes (AE)				1 900 000			1 900 000	Achat de vélo VTT
	Equipement des Animateurs endogènes (AE)	Unité	20	95 000	1 900 000	0		1 900 000	
3	Achat des intrants agricoles				15 990 000	11 820 000	0	4 170 000	
	Acquisition de maïs orange pour les bénéficiaires	Kg	6 000	650	3 900 000	0		3 900 000	02 Kg au moins par bénéficiaires
	Acquisition de semences de soja pour les bénéficiaires	Kg	12 500	600	7 500 000	7 500 000		0	5Kg/bénéficiaire pour 1250 m²
	Acquisition d'engrais minéraux pour les parcelles individuelles de maïs	Kg	12 000	360	4 320 000	4 320 000		0	
	Acquisition d'engrais minéraux pour les CEA maïs orange	Kg	750	360	270 000			270 000	
4	Achat de vaccin, vermifuge et matériel de vaccination				1 566 000	0	15 000	1 551 000	
	Acquisition des doses de vaccin pour lutter contre la maladie de Newcastle	Flacon	200	3 500	700 000			700 000	18000 tête de volailles à vacciner avec ITA NEW
	Acquisition de seringue + aiguilles de vaccination	Unité	100	150	15 000		15 000	0	
	Acquisition de vermifuge pour volailles	Boîte	100	8 000	800 000			800 000	Vermifuge VPV comprimé à administrer aux volailles vaccinées
	Achat de glacières PM	Unité	10	2 500	25 000			25 000	
	Achat de glacières GM	Unité	2	13 000	26 000			26 000	
5	Organisation de la campagne de vaccination et immatriculation des Scoops				4 377 500		437 500	3 940 000	
	Recyclage des techniciens et AVE				0				
	Prise en charge des techniciens animateurs lors des rencontres		10	10 000	100 000			100 000	
	Prise en charge de formateurs		2	20 000	40 000			40 000	
	Matériel et fourniture de formation	Forfait	1	25 000	25 000		25 000	0	Vaccins + vermifuge + seringues + aiguilles + cahiers + bics
	Exécution de l'acte vaccinal et administration du vermifuge aux volailles				0				
	Déplacement de 10 agents vaccinateurs dans 20 villages du projet et villages environnant	litre	375	700	262 500		262 500	0	2,5 litres/jour pour 10 opérateurs pendant 15 jours

	Prime de subsistance des agents vaccinateurs	HJ	150	1 000	150 000		150 000	0	Prime de subsistance journalière de 1000F/ opérateurs
	Organisation et immatriculation des SCOOPS	Unité	20	190 000	3 800 000			3 800 000	Elaboration/ validation des statut et autres document, tenu des AG , dépôt dossier et frais d'immatriculation
<b>6</b>	<b>Appui accompagnement pour la mise en place, la conduite et l'évaluation des CEA et des parcelles des bénéficiaires</b>				<b>1 848 000</b>			<b>1 848 000</b>	
	Déplacement du personnel techniciens	litre	2 640	700	1 848 000			1 848 000	Dotation 20litres/mois/Techniciens pendant 12 mois
<b>7</b>	<b>Supervision des activités: organisation de 4 supervision de 03 jours d'une équipe de 2 cadres</b>				<b>2 349 000</b>		<b>1 260 000</b>	<b>1 089 000</b>	
	Prise en charge des deux (02) cadres	HJ	24	20 000	480 000		480 000		
	Carburant pour le déplacement	litre	360	775	279 000			279 000	
	Organisation et tenue de 04 réunions trimestrielles de bilan périodique								Personnel du projet (12) + partenaires (03)
	Prise en charge des participants	HJ	120	10 000	1 200 000		600 000	600 000	
	Déplacement pour la réunion		300	700	210 000			210 000	
	Pause café		240	750	180 000		180 000		
<b>8</b>	<b>Coordination / Fonctionnement</b>				<b>9 454 000</b>		<b>674 000</b>	<b>8 780 000</b>	
	Salaires des techniciens pendant 12 mois	Mois	132	60 000	7 920 000			7 920 000	
	Entretien motos pendant 12 mois	Mois	132	5 000	660 000			660 000	
	Entretien véhicule pendant 12 mois	Mois	4	50 000	200 000			200 000	1 entretien /trimestre
	Crédit de communication	Mois	36	9 000	324 000		324 000	0	Une carte/mois pendant 12 mois pour 03 personnes
	Fourniture de bureau	Forfait	1	350 000	350 000		350 000	0	Achat de papier rame, cartouche d'encre, entretien matériel informatique
<b>TOTAL</b>					<b>38 244 500</b>	<b>11 820 000</b>	<b>3 146 500</b>	<b>23 278 000</b>	
					100,00%	30,91%	8,23%	60,87%	

### 13- Planning des activités

Date	Objet
Mois 1	briefing de l'action à l'ensemble des équipes, ASAP-TOGO, AE, AVE et ICAT
Mois 2	Repérage des zones d'implantation des cultures, prise de contact des nouveaux groupes à immatriculer + réunions de présentation du concept de vie associative et gouvernance coopérative,
Mois 3	Identification des bénéficiaires sur les objectifs, rôles et responsabilités des différentes parties et diagnostic par famille pour les actions à prioriser
Mois 4 et 5	formation des bénéficiaires sur les thématiques techniques, suivi de la mise en place des cultures améliorées. Elaboration des statuts et règlements intérieurs de la cooperatives des SCOOPS et organiser et animer des Assemblées générales,
Mois 6	Dépôt des dossier d'immatriculation + Formations sur les principes coopératifs, sur l'accès au marché,
Mois 7	Rapport semestriel activité et évaluation sommaire du premier semestre
Mois 8 au moins 11	suivi des investissements en petit élevage et en cultures améliorées,
Mois 12	Elaboration du rapport technique et financier de l'année

## Annexe 2 : Quelques photos



*Une séance renforcement de capacité sur l'achat groupé*



*Sensibilisation des producteurs*



*Installation d'un champ école agriculteur*



*Entretien avec les producteurs sur les itinéraires techniques*



*Distribution des semences de maïs orange aux productrices*



